

COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE

LE 26 JANVIER 2012, SOUS LA PRESIDENCE DE M. ROGER RABIER, INSEE

Etaient présents :

Roger Rabier, Insee
Pauline Buffard, ARS
Jeremy Lees, Conseil Général 34
Delphine Paccard, CARSAT
Luis de la Torre, CCAS de Montpellier
Béatrice Rougy, Conseil Régional
Bernard Ledésert, CREA I ORS - LR
Véronique Salabert, Direccte LR
Sylvia Legait, DRJSCS
Catherine Cecchi, Epidaure
Marion Masaro, Epidaure
Emmanuelle Sourisseau, OREF
Florence Perret, POSS-LR

Excusés : Francis Vennat (Insee), Bruno Berenguel (OREF), Hélène Sancho-Garnier (Epidaure), Françoise Coulon (Mairie de Perpignan).

L'ordre du jour du comité technique s'articule autour de l'activité de la plate-forme depuis le dernier comité de pilotage de la POSS-LR qui s'est tenu le 16 juin 2011 :

- Les outils informatiques via Internet
- Les études
- Les ateliers en préparation
- Le séminaire du 25 novembre 2011.

LES OUTILS INFORMATIQUES VIA INTERNET

1. Le site Internet GEOSS

Mise en œuvre des décisions prises lors du dernier Comité de Pilotage

Suite aux demandes du dernier comité de pilotage, un certain nombre de points techniques ont été réalisés :

- la suppression des « territoires de santé »,
Le département étant retenu comme unité territoriale au niveau santé, les territoires de santé ont été retirés de GEOSS.
Sont désormais disponibles dans la base les niveaux géographiques suivants : communes, cantons (zonage 2011), EPCI (zonage 2010), arrondissements (zonage 2011), zones d'emploi (zonage 2010), bassins de vie et départements.
- Mise en ligne de précisions méthodologiques sur les niveaux géographiques utilisés, notamment d'un fichier de correspondance entre les zonages et les dates de mises à jour.
- Mise en ligne du manuel d'utilisation de GEOSS.
- Campagne de communication à destination des préfets et sous-préfets ainsi que des délégués départementaux de l'Association des maires de France (*octobre 2011*).

Remarques du comité technique :

L'absence de données au niveau infra-communal dans GEOSS est soulignée. Toutefois, notons que la production de données infra-communales initialement effectuée par l'INSEE-LR ne sera pas reconduite. L'Insee ne pourrait l'envisager que dans le cadre d'un partenariat donc d'un co-financement. Compte tenu de la lourdeur et de la technicité du travail de géolocalisation, il n'est pas envisagé que la POSS-LR prenne en charge cette tâche. Roger Rabier souligne cependant que de nombreuses données au niveau CUCS et ZUS sont mises en ligne sur le site de l'Insee.

Restructuration de la base GEOSS

Suite aux travaux d'importation de données dans la base GEOSS, une réorganisation s'est avérée nécessaire. Les indicateurs sont désormais classés en 8 domaines : Données socio-démographiques / Données socio-économiques / Précarité / Jeunes / Vieillessement / Handicap / Santé / Conditions de vie – environnement.

Cette restructuration de GEOSS ne modifie en rien le recueil des informations ; les mêmes données seront collectées auprès des fournisseurs de données en 2012.

A noter que la liste des indicateurs disponibles dans GEOSS a également été mise en ligne sur le site de la POSS-LR.

... et affinement des fiches profils

Ces importations de données ont permis de préciser les fiches profils disponibles dans GEOSS : Données de cadrage / Précarité / Jeunes / Vieillessement / Handicap / Santé.

Mise à jour des données

La base GEOSS fournit des données jusqu'à 2010 lorsque possible. Le recueil des données 2011 est à prévoir dans les semaines à venir.

Notons que les tentatives d'élargissement du recueil de données notamment auprès des Conseils généraux n'ont pas à ce jour été suivies d'effet.

Décisions du comité technique :

Des mises à jour ont été récemment effectuées dans les définitions des zones d'emploi ou prochainement des bassins de vie . Ces modifications sont à intégrer dans GEOSS.

Il est important que les acteurs locaux puissent participer aux concertations précédant les changements de zonages. Une demande sera faite en ce sens par l'INSEE.

Enfin, un atelier POSS-LR sera programmé sur le thème des zonages afin de clarifier les concepts, l'utilisation des différents niveaux géographiques et l'impact des dernières modifications des zonages.

2. Le site <http://www.poss-lr.net>

Suite à la demande du dernier comité de pilotage, la mise à disposition de l'information en matière sociale et sanitaire a été maquetée selon une approche thématique, l'architecture proposée a été mise en ligne sur le site.

8 thèmes sont proposés : emploi et chômage / Formation et insertion / Handicap et dépendance / Immigration / Logement / Politique de la ville / Revenus et aides sociales / Santé.

Chaque thème est organisé entre 4 onglets :

- onglet « contexte » qui propose une synthèse des problématiques posées, principales populations observées, outils d'observation de la précarité inhérents,
- onglet « données de cadrage » qui fournit les indicateurs présentés dans GEOSS au niveau départemental, régional et national (GEOSS n'offrant pas les indicateurs au niveau national et les données locales correspondant aux individus domiciliés),
- onglet « études recommandées » organisé par sous-population et par niveau géographique,
- onglet « liens utiles » proposant une liste d'organismes et structures producteurs d'observation sanitaire et sociale. Des icônes facilitent l'accès aux pages d'accueil national et régional ainsi qu'aux statistiques et publications proposées par les divers organismes.

Etat d'avancement :

L'architecture internet est réalisée. Les propositions de liens vers les « organismes et structures producteurs » de données sont à valider ; les autres rubriques sont en cours de développement.

Décisions du comité technique :

La difficulté de l'exercice réside dans le niveau d'information proposé et dans la mise à jour. Pour chacun de ces thèmes, les partenaires-experts sont sollicités pour compléter et valider les propositions effectuées. Par ailleurs la date de mise à jour des pages doit être mentionnée.

LES ETUDES

1. Expression des besoins

Revenu et conditions de logement des personnes âgées vivant à domicile en Languedoc-Roussillon

Les besoins de cette étude ont été exprimés dans le cadre du groupe de travail « Repérage des situations de fragilité des seniors » auquel ont participé les représentants des organismes locaux intéressés : ARS, CARSAT, CLIC, Conseil Généraux 34 et 66, Conseil régional, DRJSCS, INSEE, MSA de l'Hérault, RSI, UDCCAS, DREAL, ORS, URIOPSS.

Le dernier Groupe de travail (en mai 2011) a permis de poser les bases d'une convention cadre qui a été précisée en comité restreint par l'INSEE, la CARSAT, la DRJSCS et la POSS-LR.

L'étude sera réalisée par l'INSEE avec un cofinancement CARSAT/DRJSCS/INSEE. Elle permettra d'établir le revenu et les conditions de logement des personnes âgées vivant à domicile, d'identifier les situations de fragilités selon le profil des personnes âgées (ancienne CSP, isolement), leurs conditions de logement et leur localisation et, de répertorier l'offre de service des différents acteurs (CARSAT, CG, ANAH, CCAS) au regard des situations de fragilité.

Planning :

- La convention cadre doit être ratifiée lors du 1er comité de pilotage de l'étude qui se tiendra le 06/02/2012.
- Les travaux devraient débuter au 1er trimestre 2012.

- Les résultats de l'étude devraient être disponibles en fin d'année 2012 (conférence publique organisée par l'INSEE, Commission régionale du vieillissement de la CARSAT et Atelier POSS-LR).

Jeunes sortis sans diplôme du système scolaire et décrocheurs universitaires

Un potentiel besoin d'étude ayant été signalé par le comité de pilotage de la POSS-LR, un groupe de travail rassemblant acteurs de la formation, de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle (ARML, CEREQ, Conseil Régional, CRIJ, DIRECCTE, DRJSCS, INSEE, OREF, Pôle emploi, Rectorat) a été mis en place. Les principales conclusions du groupe de travail en termes de sous-populations et d'axes d'études ont conduit le comité de pilotage de la POSS-LR à recommander un état des lieux des politiques publiques et des instruments de connaissance tant au niveau universitaire que secondaire.

Deux ateliers ont donc été organisés en décembre 2011 et en janvier 2012 pour permettre à la POSS-LR de préciser les besoins d'études tout en permettant la diffusion de l'information auprès des acteurs.

La Mission Générale d'Insertion (MGI) au Rectorat de Montpellier a présenté la prévention et mesures mises en œuvre dans les lycées pour lutter contre le décrochage scolaire. Le service Coordination territoriale et innovation de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage a développé l'offre de services du Conseil Régional en matière de formation professionnelle notamment de formation initiale différée. Les projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse sur le décrochage des jeunes à l'université ont également été évoqués.

En matière d'observation, la présentation de la mise en œuvre des plates-formes pour lutter contre le décrochage scolaire (Service Académique d'Insertion et d'Orientation – SAIO - au Rectorat de Montpellier) a permis d'aborder la question du repérage des décrocheurs scolaires. Les outils d'observation ont été présentés tant au niveau secondaire qu'universitaire par le Service commun des enquêtes et des études (SC2E) - Rectorat de Montpellier et par l'OBServatoire Inter-universitaire Des Etudiants (OBSIDE).

A l'issue de ces deux ateliers, il est apparu qu'a priori, il n'y avait pas de besoin d'études ni de connaissances spécifiques à combler ... tant au niveau du secondaire qu'au niveau universitaire. Des dispositifs existent tant pour éviter le décrochage que pour permettre le retour à la formation ; ils mériteraient toutefois d'être mieux connus. Par ailleurs, les outils d'observation existent tant au Rectorat qu'au sein des Observatoires universitaires ; ils sont mobilisables pour les deux niveaux d'enseignement.

Le rôle de la POSS-LR concernant la question du décrochage peut donc se limiter à une mission de diffusion et de valorisation d'informations. Suite à ces deux ateliers, la liste des coordonateurs et des actions de la MGI a d'ores et déjà été mises en ligne sur le site de la POSS-LR. La diffusion d'information peut également prendre d'autres formes :

- organisation d'un nouvel atelier présentant les expériences de Pôle emploi et des Missions locales en matière de décrochage ou favorisant une réflexion sur les actions existantes et d'exemples réussis de raccrochage.

Le projet national lancé fin 2011 par le Conseil National des Missions Locales (<http://www.cnml.gouv.fr/>) pourrait tout à fait être présenté dans un prochain atelier. Ce projet, financé par les partenaires sociaux est suivi par la Mission Emploi de la Direccte dans sa déclinaison régionale. L'un des volets du projet est de permettre l'accompagnement de jeunes repérés comme décrocheurs par les plates-formes du décrochage et les Missions locales ; une fois le jeune orienté vers la ML,

- son accompagnement se déroulera en 3 phases : diagnostic, approfondissement du projet professionnel et accompagnement dans l'emploi ou la formation.
- via GEOSS et la mise à disposition de nouveaux indicateurs (ex. les sorties sans qualification).

2. Valorisation des études portées par la POSS-LR

« Les facteurs déclenchant l'entrée en EHPAD : Etat de la connaissance bibliographique et situation en Languedoc-Roussillon », Geronto-Clef

L'étude a été présentée lors de la journée de gérontologie interdépartementale organisée en septembre au Conseil Général par l'ARS, la CARSAT et le CG34. Jeremy Lees (CG34) confirme que la journée a été fortement suivie et appréciée.

« Etre mère avant 21 ans : comment soutenir l'accès à la parentalité et l'insertion sociale ? », ORS-LR

La présentation organisée en juin 2011 à l'attention des institutionnels a été peu suivie (Montpellier). Par contre, les deux restitutions organisées en octobre à l'attention des acteurs de terrain (Nîmes et Perpignan) ont été très appréciées. Elles ont rassemblé des participants issus d'horizon variés et ont fortement suscité la discussion.

Avec l'accord des partenaires, la synthèse de l'étude sera diffusée dans le prochain rapport «Jeunesse et politiques de jeunesse en Languedoc-Roussillon» publié par l'Observatoire régional de la Jeunesse.

Décisions du comité technique :

Le Comité technique suggère de favoriser plus encore la communication autour des travaux portés par la POSS-LR. Par exemple en envoyant un rapport d'activité aux partenaires, signé du président, valorisant les travaux qui n'auraient pas pu être menés sans l'existence de la POSS.

LES ATELIERS

Le dernier Comité de pilotage avait émis quatre suggestions d'ateliers. Ces propositions n'ont été que partiellement explorées compte tenu de la charge de travail technique liée à GEOSS et de la préparation à la fois du séminaire organisé en novembre et des deux ateliers sur le décrochage.

Inégalités sociales de santé : Données actuelles et perspectives

Le sujet des inégalités sociales de santé a déjà été abordé par la POSS-LR lors de l'Atelier du 13 novembre 2009 consacré aux diagnostics territoriaux de santé. Il est difficile de trouver de nouveaux intervenants locaux sur ces questions.

Par ailleurs, le Conseil Régional a déjà organisé plusieurs journées régionales de réflexion et développe actuellement une nouvelle manifestation sur le sujet, sur la base des 2 rapports de l'IGAS parus récemment..

Décisions du comité technique :

Dans ces conditions, le Comité technique suggère de favoriser plutôt un atelier sur les questions de la petite enfance : offre et demande de garde d'enfants, conditions de garde, troubles de l'apprentissage, à organiser en lien avec l'observatoire national de la petite enfance.

Observation du handicap en région : Etat des lieux en matière de sources d'information et perspectives de développement (en lien avec le CREAI).

La Direccte et le CREAI-ORS ont été contactés. Sur la suggestion de la Direccte, un groupe de travail devrait être organisé en février pour envisager l'atelier dans le contexte du PRITH (Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés). Cet atelier devrait pouvoir être organisé à l'automne. Le système d'information SIPAPH développé par la CNSA pour les MDPH sera accessible aux ARS et à la DREES et pourra aussi être présenté le moment venu dans le cadre de cet atelier.

Méthodes prospectives : Préciser le sujet en déterminant notamment un domaine d'application.

Il a été proposé que l'atelier « prospectives » présente deux interventions : une intervention méthodologique pour présenter la méthode (concepts - différenciation d'un diagnostic ou d'une projection -, les étapes, l'organisation, etc.) et une intervention plus pratique de travaux de prospective.

Un contact a été pris avec Sylvain Saltiel qui a conduit, au Conseil Général de l'Hérault, un travail de prospective sur la question du vieillissement. Il se trouve que S.Saltiel intervient également à l'université Montpellier 1 comme formateur en matière de prospective. Un rendez-vous est pris et permettra dès la semaine prochaine de préciser la demande de la POSS-LR et la réponse qui peut être apportée. L'atelier devrait pouvoir être organisé en mars-avril.

Recours aux soins : Les nouvelles sources d'informations.

Cet atelier n'a pu encore être prospecté. Il sera étudié en lien avec l'ARS.

LE SEMINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2011

Les objectifs du Séminaire « Entre recherche et action publique – Construction et appropriation des connaissances dans le champ sanitaire et social » était de mettre en évidence les freins et les leviers pour une meilleure appropriation des travaux des chercheurs et des producteurs de données par les acteurs de terrain ET pour une co-construction de la commande publique d'études.

Le séminaire a été organisé par un comité restreint de 6 organisateurs issus de la DRJSCS, d'Epidaure, de l'IRTS et de la POSS-LR. La mise en place a nécessité un gros effort logistique (intermédiation auprès des 18 intervenants, animateurs et rapporteurs) depuis le report de date initialement prévue jusqu'au remplacement de dernière heure de l'un des intervenants des exposés généraux.

Roger Rabier témoigne du succès de cette journée qui a été unanimement appréciée pour la qualité de chacune des interventions.

Un résumé du séminaire est en cours de validation et sera prochainement mis en ligne.

Décisions du comité technique :

Le Comité technique préconise de donner suite à cette journée en renforçant les échanges avec les universités notamment en impliquant davantage les universitaires dans les ateliers.

Le prochain **comité de pilotage** de la POSS-LR se déroulera
le vendredi 9 mars 2012, de 9h30 à 12h30,
en salle Languedoc-Roussillon (DRJSCS)